

Date 28-janv.-2026
d'émission

Date de révision 28-janv.-2026

Version 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Calci-Solve

Autres moyens d'identification

Code du produit 4134-01, 4134-08, 4134-24

N° ID/ONU UN 1789

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO 63043
(800) 554-5499
<http://www.nucalgon.com/>

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Catégorie 3 Effets sur les organes cibles : Irritation des voies respiratoires.	

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

31.08105 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Hydrochloric Acid	7647-01-0	15 - 40	*
PROPRIETARY	Secret commercial	0.1 - 1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas frotter la partie touchée. Une consultation médicale immédiate est requise.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Effets d'une exposition	Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.
--------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge	Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de la zone de travail, soumis à un contrôle obligatoire (MAC ou TSEL)

Limites d'exposition Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Hydrochloric Acid 7647-01-0	Ceiling: 2 ppm	(vacated) Ceiling: 5 ppm (vacated) Ceiling: 7 mg/m ³ Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³	IDLH: 50 ppm Ceiling: 5 ppm Ceiling: 7 mg/m ³

Limites d'exposition professionnelle biologique Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Vêtements imperméables.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Transparent Light Red/Orange
État physique Liquide
Couleur Light Red/Orange
Odeur (y compris le seuil olfactif) Acide

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	Est 180 °F	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH	0.5	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité	< 25	
Solubilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Remplir
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)	39 mm Hg	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Densité et/ou densité relative	1.16	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité lbs/gal	9.66	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Caractéristiques des particules		Aucun connu
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements**10. Stabilité et réactivité**

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Le contact avec des métaux (aluminium, zinc, étain) peut libérer de l'hydrogène gazeux. Métaux. Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Chlorure d'hydrogène. Chlore gazeux. Hydrogène.

11. Données toxicologiquesInformations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toxique par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Corrosif. Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion. Toxique par inhalation.

Mesures numériques de la toxicité Aucun renseignement disponible.

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	765.70 mg/kg
ETAmél (cutané)	16,135.30 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	1,812.40 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1.612 mg/l

31.08105 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrochloric Acid 7647-01-0	= 700 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h
PROPRIETARY	> 2000 mg/kg (Rat)	50 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	Group 3	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

Effets interactifs Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hydrochloric Acid 7647-01-0	-	282:96 h Gambusia affinis mg/L	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

États-Unis - numéro de déchet EPA P102 D002.

14. Informations relatives au transport

Note : 328/5000 Selon le CFR 173.154 (b) (1), pour les matières corrosives du groupe d'emballages II, ce produit peut être expédié en quantité limitée à condition de ne pas emballer plus de 1,0 L (0,3 gallon) de capacité nette pour les liquides ou pas plus de 1,0 kg (2,2 lb). capacité de chacun pour les solides, emballés dans un emballage extérieur solide. Ne doit pas dépasser 30 kg (66 livres) de poids brut.

DOT

N° ID/ONU UN 1789
Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II
Dispositions particulières A3, A6, B3, B15, I B2, N41, T8, TP1
Désignation UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

TMD

N° ID/ONU UN1789
Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II
Désignation UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification UN1789
Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage II
Dispositions particulières A3
Code ERG 8L
Désignation UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN1789
Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution
Classe de danger 8

Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-A, S-B
Désignation	UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

15. Informations sur la réglementation

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux).

LIS/LES	Est conforme à (aux).
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
NZIoC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
TCSI	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AIIC - Inventaire australien des substances chimiques industriels
NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hydrochloric Acid - 7647-01-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à	CWA - Polluants	CWA - Polluants	CWA - Substances
--------------	-------------------	-----------------	-----------------	------------------

	déclarer	toxiques	prioritaires	dangereuses
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	-	-	X

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Avertissement : Ce produit peut vous exposer aux produits chimiques y compris .?. qui est connu dans l'état de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en vertu des règlements d'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydrochloric Acid 7647-01-0	X	X	X
Propargyl Alcohol 107-19-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle D

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel

Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène

DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 28-janv.-2026

Date de révision 28-janv.-2026

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique